



## COMMUNE DE PUIDOUX

### Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'entente municipale, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

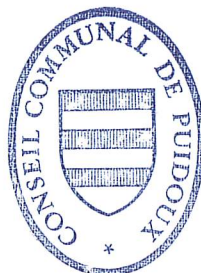
### PROCLAME

**Monsieur Jean-François Rolaz**, né le 12 décembre 1964, originaire de Lausanne, domicilié au Ch. de la Lôche-Dessus 12 à 1070 Puidoux, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le vice-Président du bureau :

Jean-Bernard Chevalley



La Secrétaire :

Annick Vouilloz